



PRÉFET DU CANTAL

Liberté
Égalité
Fraternité

Aurillac, le 21 novembre 2022

Service de l'Economie Agricole

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX

04.63.2766.00

Dossier n° : AE 22.0402

Demandeur : SALARNIER Charène

Date d'enregistrement de la demande : 10/10/2022

Date limite de candidature : 09/01/2023

➔ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 09/02/2023.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE	16,34	Mairie de St-CIRGUES de JORDANNE	Section ZZ 7780
SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE	13,09	SALARNIER Michel	Section D 165,166,169,170,171,172,173, 174,175,178,179,183,184, 185,186,187,188,190, Section E 130,131,139,433,435,
SAINT-PROJET-DE-SALERS	21,43	GFA MAURS	Section AN 76,79,81,82,
SAINT-SIMON	7,55	COLLANGE Alain et michèle	Section AN 64,65,89j,k,92
LASCELLES	7,86	Indivision COLLANGE	Section C 163,165,187,200,202,233,240, 292,350, 351,485aj,ak, Section D 15,35,39,46,49,103,104, 113,120,124,
LASCELLES	1,61	COLLANGE Roger	Section C 157,203,204,205,207,209,213, 353, Section D 109,129,132,147,148,
LASCELLES	10,54	Mairie de LASCELLES	Section D 10,168,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière